

Ressources Robex inc.

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
--	------------

États financiers consolidés

Etats des résultats consolidés.....	3
Etats du résultat étendu consolidés	4
Etat consolidé des variations des capitaux propres.....	5-6
Bilans consolidés	7
Etats consolidés des flux de trésorerie.....	8
Notes aux états financiers consolidés	9-52

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Ressources Robex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Robex inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les états consolidés des résultat, les états consolidés du résultat étendu, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex inc. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la Note 1 des états financiers consolidés qui indique que la société a subi des pertes importantes au cours des derniers exercices et que la continuité de la société dépend, entre autres choses, de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et à vérifier la propriété des droits miniers dans lesquels elle détient une participation. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la Note 1, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. De plus, sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la Note 22 Événements subséquents des états financiers consolidés qui fait mention d'évènements politiques récents au Mali où sont situées les principales activités et actifs de la société.


¹

Le 24 avril 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 16162

RESSOURCES ROBEX INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2011 et 2010

RESSOURCES ROBEX INC.**ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

	2011	2010
	\$	\$

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

REVENUS

Intérêts	<u>15 924</u>	---
----------	---------------	-----

FRAIS

Administration	259 667	22 342
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	506 325	192 375
Honoraires	433 938	167 480
Intérêts et frais bancaires	5 778	2 970
Divulgence et maintien à la Bourse	104 554	50 931
Recherche de financement	114 305	46 000
Publicité et promotion	154 327	1 924
Télécommunications	4 065	547
Bureau	7 713	859
Perte réalisée sur la disposition des placements disponibles à la vente	---	32 625
Gain de change	(2 999)	8 171
Variation de la juste valeur des passifs financiers	2 413 433	(173 163)
Gain sur règlement de passif	(408 336)	---
Amortissement des immobilisations corporelles	1 622	958
	<u>3 594 392</u>	354 019

PERTE AVANT IMPÔTS

	3 578 468	354 019
--	-----------	---------

IMPÔTS DIFFÉRÉS - Note 15

	---	(9 310)
--	-----	---------

PERTE NETTE

	<u>3 578 468</u>	344 709
--	------------------	---------

PERTE ATTRIBUABLE AUX :

Actionnaires ordinaires	3 578 468	344 709
Actionnaires minoritaires	---	---
	<u>3 578 468</u>	344 709

PERTE NETTE PAR ACTION**DE BASE ET DILUÉE - Note 16**

	<u>0,022 \$</u>	0,003 \$
--	-----------------	----------

RESSOURCES ROBEX INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

	2011	2010
	\$	\$

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

PERTE NETTE	(3 578 468)	(344 709)
Autres éléments du résultat étendu		
Perte non réalisée sur les placements disponibles à la vente		
Variation durant l'exercice	---	(3 532)
Impôts différés	---	1 130
	---	<u>(2 402)</u>
Reclassement aux résultats consolidés		
Perte réalisée sur les placements disponibles à la vente	---	32 625
Impôts différés	---	(10 440)
	---	<u>22 185</u>
Écart de conversion	<u>(299 082)</u>	(1 360 540)
Total des autres éléments du résultat étendu	<u>(299 082)</u>	(1 340 757)
RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(3 877 550)</u>	(1 685 466)
RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX :		
Actionnaires ordinaires	(3 877 550)	(1 685 466)
Actionnaires minoritaires	---	---
	<u>(3 877 550)</u>	<u>(1 685 466)</u>

RESSOURCES ROBEX INC.**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES****DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve option d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre							
2010	25 192 788	1 490 729	(13 172 365)	13 511 152	(1 360 540)	938	12 151 550
Perte nette	---	---	(3 578 468)	(3 578 468)	---	---	(3 578 468)
Variation de l'écart de conversion	---	---	---	---	(299 082)	---	(299 082)
Émission d'actions	3 895 800	---	---	3 895 800	---	---	3 895 800
Bons de souscription exercés	5 230 740	---	---	5 230 740	---	---	5 230 740
Frais d'émission d'actions	---	---	(456 779)	(456 779)	---	---	(456 779)
Options d'achat d'action portées en charge au cours de l'exercice	---	506 325	---	506 325	---	---	506 325
Options d'achat d'action incluses dans les frais d'émission d'actions	---	32 507	---	32 507	---	---	32 507
Solde au 31 décembre							
2011	34 319 328	2 029 561	(17 207 612)	19 141 277	(1 659 622)	938	17 482 593

RESSOURCES ROBEX INC.**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES****DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve option d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 13)	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier							
2010	23 738 355	1 333 854	(12 817 806)	12 254 403	(19 783)	938	12 235 558
Perte nette	---	---	(344 709)	(344 709)	---	---	(344 709)
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente	---	---	---	---	19 783	---	19 783
Variation de l'écart de conversion	---	---	---	---	(1 360 540)	---	(1 360 540)
Émission d'actions	543 300	---	---	543 300	---	---	543 300
Frais d'émission d'actions	---	---	(9 850)	(9 850)	---	---	(9 850)
Bons de souscription exercés	825 633	---	---	825 633	---	---	825 633
Option d'achat d'actions exercés	85 500	(35 500)	---	50 000	---	---	50 000
Options d'achat d'action portées en charge au cours de l'exercice	---	192 375	---	192 375	---	---	192 375
Solde au 31 décembre							
2010	25 192 788	1 490 729	(13 172 365)	13 511 152	(1 360 540)	938	12 151 550

RESSOURCES ROBEX INC.**BILANS CONSOLIDÉS**(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens
sauf si indiqué autrement)

31 décembre	31 décembre	1er janvier
2011	2010	2010
\$	\$	\$

ACTIF**À COURT TERME**

Encaisse et équivalents de trésorerie	1 559 185	165 376	360 568
Débiteurs - Note 6	221 212	28 974	25 345
	1 780 397	194 350	385 913

DROITS ET TITRES MINIERS - Note 7

	15 815 409	11 791 747	12 309 546
--	-------------------	------------	------------

PLACEMENTS

	---	---	9 900
--	-----	-----	-------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Note 9

	769 111	693 769	284 455
--	----------------	---------	---------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Note 10

	10 448	---	---
--	---------------	-----	-----

	18 375 365	12 679 866	12 989 814
--	-------------------	------------	------------

PASSIF**À COURT TERME**

Créditeurs	237 033	261 616	221 256
Bons de souscription - Note 11	39 631	146 499	---
	276 664	408 115	221 256

BONS DE SOUSCRIPTION - Note 11

	616 108	120 201	533 000
--	----------------	---------	---------

AVOIR DES ACTIONNAIRES

Capital-actions - Note 12	34 319 328	25 192 788	23 738 355
Réserve - options d'achat d'action - Note 12	2 029 561	1 490 729	1 333 854
Déficit	(17 207 612)	(13 172 365)	(12 817 806)
Total de l'avoir des actionnaires	19 141 277	13 511 152	12 254 403
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 659 622)	(1 360 540)	(19 783)
Part de l'actionnaire minoritaire	938	938	938
Total des capitaux propres	17 482 593	12 151 550	12 235 558

	18 375 365	12 679 866	12 989 814
--	-------------------	------------	------------

RESSOURCES ROBEX INC.**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

	2011	2010
	\$	\$

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE
LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :****Exploitation**

Perte avant impôts	(3 578 468)	(354 019)
Ajustements pour :		
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente	---	32 625
Variation de la juste valeur des passifs financiers	2 413 433	(173 163)
Gain sur règlement de passif	(408 336)	---
Amortissement des immobilisations corporelles	1 622	958
Coût de rémunération en options d'achat d'actions	506 325	192 375
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement - Note 14	(216 821)	36 731
	<u>(1 282 245)</u>	<u>(264 493)</u>

Investissement

Disposition de placements à long terme	---	6 368
Addition aux droits et titres miniers	(4 067 734)	(695 819)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(348 334)	(617 002)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(12 900)	---
	<u>(4 428 968)</u>	<u>(1 306 453)</u>

Financement

Émission et souscription d'actions ordinaires	6 722 592	1 152 743
Émission de bons de souscriptions	622 684	226 700
Frais d'émission d'actions	(234 774)	(9 850)
	<u>7 110 502</u>	<u>1 369 593</u>

Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et l'équivalent de trésorerie

	(5 480)	6 161
--	---------	-------

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	1 393 809	(195 192)
--	-----------	-----------

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

	165 376	360 568
--	---------	---------

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

	<u>1 559 185</u>	<u>165 376</u>
--	------------------	----------------

Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie sont fournies à la note 14

Intérêts payés	5 778	2 970
Intérêts reçus	15 924	---

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de :

Encaisse	245 596	165 376
Fonds du marché monétaire	1 313 589	---
	<u>1 559 185</u>	<u>165 376</u>

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Ressource Robex Inc. (la "société") et ses filiales (le "groupe") sont au stade de l'exploration dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La société, constituée en vertu de la loi sur les sociétés par actions (Québec), possède des intérêts dans des propriétés minières qui sont présentement au stade de l'exploration et pour lesquelles la rentabilité de la mise en exploitation n'a pas encore été déterminée pour la majorité des titres. L'adresse du siège social est 1191, De Montigny, Québec (Québec), G1S 3T8

Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés (les états financiers) sont dressés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation, qui présument que le groupe poursuivra ses activités pendant une période raisonnable et qu'il sera en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La société a subi d'importantes pertes d'exploitation au cours des derniers exercices financiers et n'a pas encore déterminé si l'ensemble des biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement.

La continuité de la société dépend de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financières, telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Comme c'est la première fois que les résultats financiers de Ressources Robex Inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IFRS 1, Première application des Normes Internationales d'information financière. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables décrites à la note 3 qui ont été appliquées de manière uniforme à tout les exercices présentés.

Les états financiers préparés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation ont été approuvés par le conseil d'administration le 19 avril 2012.

Les états financiers sont présentés en dollars canadien qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société tel qu'indiqué à la note 3.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Mode de présentation**

Ces états financiers qui sont conformes aux IFRS sont les premiers états financiers annuels consolidés faits conformément aux IFRS de la société à être présentés conformément aux IFRS pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. L'an dernier, la société a préparé ses états financiers annuels et intermédiaires consolidés conformément aux PCGR du Canada. Les divulgations concernant la transition des PCGR du Canada aux IFRS sont incluses à la note 23.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et ceux de ses filiales "Société Robex N'Gary SA" dans laquelle la société détient une participation de 85 %, "Ressource Robex Mali S.A.R.L." détenue en propriété exclusive et Nampala CA, également détenue en propriété exclusive. Tous les opérations et soldes intercompagnies ont été éliminés.

La part des actionnaires sans contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est identifiée séparément de la valeur nette de la société. La part des actionnaires sans contrôle représente la part des actionnaires sans contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la part des actionnaires sans contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat étendu des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Constatation des revenus de ventes de propriétés

Les produits de la vente de propriétés minières sont comptabilisés initialement à titre de crédit contre le coût de la propriété et des dépenses d'exploration reportés, jusqu'à ce qu'ils soient complètement recouverts. Tout montant supplémentaire est comptabilisé comme autre revenu.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, à moins que mentionné autrement. Le franc CFA est considéré comme étant la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales.

La conversion de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation se fait comme suit :

- tous les actifs et dettes, monétaires et non monétaires, sont convertis au taux de change à la fermeture aux dates de chaque bilan présenté;

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

- tous les revenus et dépenses de chaque état des résultats et du résultat étendu sont convertis aux taux de change moyens pour les exercices présentés;
- Tous les gains ou pertes de change qui en découlent sont comptabilisés comme étant une composante distincte dans les autres éléments du résultat étendu.

Toute conversion de montants en dollars canadiens ne devrait pas être interprétée comme une représentation que de tels montants ont été, pourraient être ou seront à l'avenir, convertibles en dollars canadiens aux taux de change utilisés, ou à tout autre taux de change.

Changement de monnaie fonctionnelle

En raison de l'adoption des IFRS, en date du 1^{er} janvier 2010, la monnaie fonctionnelle de la société est passée du dollar canadien au franc CFA puisque la majeure partie des dépenses de la société est libellée dans cette monnaie. En effet, les IFRS ont introduit une hiérarchie des critères dans la détermination de la monnaie fonctionnelle. Le changement dans la monnaie fonctionnelle a été comptabilisé sur une base rétrospective en utilisant l'exemption d'IFRS 1 relative aux gains ou pertes de conversion cumulatifs tel que décrit à la note 23.

Conversion de devises

Les transactions conclues en monnaie étrangère sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité. À la date de la transaction, chaque actif, dette, revenu et dépense libellé en devise étrangère est converti en monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. À la date de chaque bilan, les éléments monétaires non réglés sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette fin d'exercice et les différences de conversion connexes sont inscrites dans « perte (gain) de change » dans l'état des résultats et l'état du résultat étendu.

Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale et ne sont pas retraités par la suite. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur ou à un montant réévalué sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée et les écarts de conversion liés sont comptabilisés dans les états des résultats de l'entité et le résultat étendu selon l'endroit où le gain ou la perte sur l'élément non monétaire sous-jacent a été comptabilisée.

Mesure de l'incertitude

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des politiques et des montants d'actifs et de passifs, la divulgation des actifs et des passifs éventuels aux dates du bilan, ainsi que les montants de revenus et de dépenses au cours des exercices présentés. Les estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience antérieure et divers autres facteurs que l'on croit être raisonnables dans les circonstances, dont les résultats représentent la base pour faire des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des dettes qui ne sont pas facilement apparentes d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Les estimations et les conventions comptables sont révisées de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées prospectivement dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision affecte seulement cette exercice ou au cours de l'exercice de la révision et d'autres exercices si la révision affecte les exercices actuels et futurs.

Les estimations importantes utilisées par l'entreprise se rattachent principalement aux hypothèses quant à la recouvrabilité des droits et titres miniers et des immobilisations corporelles et incorporelles, le régime d'options d'achat d'actions, les bons de souscription et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

Le groupe examine les durées de vie utile estimées des immobilisations corporelles et incorporelles à la fin de chaque exercice de rapport.

Les résultats réels pourraient différer de ceux estimés.

La société accorde des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions accordées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de douze mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant laquelle les employés acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "réserve - option d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

La juste valeur des bons de souscriptions classés en tant que passifs financiers est également évaluée aux dates d'émission, d'exercice, d'échéance et du bilan en utilisant le modèle de Black et Scholes. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

Constatation des revenus

La société tire ses revenus de la vente partielle de propriétés minières et de l'encaissement d'intérêts. Les revenus sur options gagnés à la vente partielle de propriétés minières sont portés initialement en déduction des coûts de possession de la propriété et le solde comptabilisé en tant que revenus tirés des options.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)**Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes options d'achat d'actions potentiellement dilutives.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les options d'achat d'actions potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

Immobilisations corporellesDroits et titres miniers

Les frais liés à l'acquisition, à l'exploration et au développement des propriétés minières sont capitalisés au sein de la propriété jusqu'à ce que la production commerciale débute ou que la société décide de céder le titre minier. Si elles sont rentables sur le plan commercial, les coûts immobilisés de la propriété sont transférés aux actifs miniers et dépréciés selon la méthode de l'unité de production. S'il est déterminé que l'acquisition immobilisée et les dépenses d'exploration ne sont pas recouvrables au cours de la durée de vie économique utile de la propriété, ou si le projet est abandonné, le projet est dévalué à sa valeur recouvrable.

La recouvrabilité des montants apparaissant comme propriétés minières dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant apparaissant comme étant les intérêts miniers ne représentent pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé dans les droits miniers et les titres, tel que présenté à la Note 8.

La société évalue ses propriétés minières quant à une perte de valeur éventuelle lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif peut excéder sa valeur recouvrable.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

L'évaluation par la direction quant à la capitalisation des frais d'exploration et de développement, ainsi que les hypothèses quant à la recouvrabilité future de tels coûts, sont soumises à des incertitudes importantes au niveau leur évaluation. L'évaluation de la recouvrabilité de la direction est fondée, entre autres, sur la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer une propriété, la décision de la société d'interrompre ses activités à un endroit spécifique ou sur l'existence de données suffisantes qui indiquent que, bien qu'un développement à l'endroit spécifique est susceptible de se produire, la valeur comptable de l'actif n'est probablement pas recouvrable en entier par le biais d'un développement réussi ou par une vente. Ces hypothèses et ces estimations pourraient changer dans le futur et pourraient grandement affecter la valeur comptable et la recouvrabilité ultime des montants inscrits comme propriétés minières ainsi que les dépenses reportées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	20%
Équipement informatique	30%
Équipement d'exploration	20%
Foreuse	20%
Véhicules	30%
Équipements de foreuses	45%

Lorsqu'un élément de l'installation ou une pièce d'équipement comprend des composantes majeures qui ont des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément soit comme des éléments de l'installation ou des pièces d'équipement.

Les dépenses encourues pour remplacer une composante d'un élément de la propriété, de l'installation et de l'équipement qui est comptabilisée séparément sont immobilisées. Les dépenses directement attribuables qui sont encourues pour des grands projets d'immobilisation et la préparation du site sont immobilisées jusqu'à ce que l'actif soit dans une condition de fonctionnement par rapport à l'utilisation prévue. Ces coûts comprennent les frais de démantèlement et de restauration du site dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés comme une provision.

Les frais d'entretien quotidiens sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés comme "entretien et réparations".

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30%. Leur durée d'utilité est revue annuellement.

Frais subséquents

Les frais de remplacement d'un élément de la propriété, de l'installation ou de l'équipement sont comptabilisés lorsque les frais sont encourus s'il est probable que le groupe bénéficie des avantages économiques futurs et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière sûre. Tous les autres frais sont reconnus comme une dépense, au moment où ils sont encourus.

Perte de valeur des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur, diminué des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Des tests de dépréciation des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, mais généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Compagnie a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont originalement inscrits à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de la façon dont ils sont classifiés.

Les actifs financiers sont classifiés selon l'intention et la capacité de garder les actifs investis. Ils sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

Les actifs disponibles à la vente (placements) sont inscrits à leur juste valeur et la variation de celle-ci est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient sortis du bilan. Ces placements sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 1.

Les prêts et créances qui incluent l'encaisse, les équivalents de trésorerie et les débiteurs sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode des intérêts effectif.

En ce qui concerne les placements disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre sous son coût est une indication de perte de valeur. Dans un tel cas, la perte cumulée, soit la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute dépréciation de cet actif financier précédemment enregistrée en résultat net, est constatée au résultat net.

De plus, les coûts de transaction liés aux titres classés disponibles à la vente ou à des prêts et créances sont capitalisés puis amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers faisant l'objet d'un achat ou d'une vente comportant un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de la transaction.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif comprennent les créditeurs.

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et la variation de celle-ci est inscrite au résultat. Les bons de souscription sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 3.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts réels. La méthode des intérêts réels est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'allocation des dépenses d'intérêts sur la période visée. Ce taux d'intérêt est le taux qui actualise de manière exacte les futurs paiements comptants pendant la durée de vie prévue du passif financier ou, lorsqu'approprié, pendant une période plus courte, à la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

Décomptabilisation des passifs financiers

La société sort du bilan les passifs financiers au moment où, et seulement à ce moment, les obligations du groupe sont relâchées, annulées ou lorsqu'elles atteignent l'échéance. La différence entre la valeur comptable du passif financier sorti du bilan et la considération payée et payable est comptabilisée sous le libellé "gain ou pertes sur règlement de passif" à l'état consolidé des résultats.

Coûts d'exploration et d'évaluation

Une fois le droit légal d'explorer acquis, les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les propriétés minières. Ces coûts comprennent le matériel et le carburant utilisés, les frais d'arpentage et de forage, et les paiements faits aux entrepreneurs.

Impôt sur le revenu et impôts différés

Les dépenses fiscales comprennent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état des résultats sauf dans le cas où ils sont liés aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, dans lequel cas les impôts liés sont comptabilisés dans les capitaux propres. Les dépenses fiscales courantes sont basées sur les résultats pour la période visée et elles sont ajustées selon les éléments qui ne sont pas imposables ou non déductibles. L'impôt courant est calculé en utilisant les taux d'imposition et les lois qui étaient en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés selon les écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les impôts déterminés dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour tous les écarts temporaires imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour tous les écarts temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que le bénéfice imposable contre lequel ces écarts temporaires déductibles peuvent être utilisés sera disponible. Les actifs d'impôt différé provenant des écarts temporaires déductibles sont comptabilisés uniquement dans le cas où le bénéfice imposable contre lequel on pourra utiliser les bénéfices des écarts temporaires sera suffisamment élevé et que l'on prévoit qu'il sera renversé dans un avenir prévisible.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

4- MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'IASB a récemment publié les nouvelles normes suivantes qui ne sont pas encore en vigueur pour les exercices présentés dans les états financiers.

- IFRS 9 *ó* Instruments financiers *ó* Classification et évaluation (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 10 *ó* États financiers consolidés *ó* Directives pour déterminer le contrôle quand il est difficile de l'évaluer (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 11 *ó* Ententes conjointes *ó* Directives sur la façon de comptabiliser les intérêts dans les sociétés sous contrôle conjoint (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 12 *ó* Divulgence d'intérêt dans d'autres sociétés *ó* Directives sur la divulgation d'intérêts dans des filiales, des ententes conjointes, des entités associées et des sociétés structurées non consolidées (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date);
- IFRS 13 *ó* Évaluation de la juste valeur *ó* définit la juste valeur et exige de divulguer les évaluations de la juste valeur et offre un cadre de travail pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes de l'IFRS (en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date).
- Amendements à IAS1, Présentation des états financiers, introduisent des modifications à la présentation d'items inclus dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments peuvent dorénavant être reclassés dans le résultat net et sont présentés séparément des éléments qui n'auraient jamais été reclassés;
- Amendements à IAS19, Avantages du personnel, traitent de la comptabilisation des gains et pertes actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'évaluation et la comptabilisation du rendement attendu des actifs du régime;
- En décembre 2011, l'IASB a modifié les normes IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (IFRS 7) et IAS 32 Instruments financiers : Présentation (IAS 32) dans le cadre de son projet de compensation des actifs et passifs financiers. IFRS 7 a été modifiée dans le but de fournir des exigences de divulgation communes avec celles du Financial Accounting Standard Board (FASB) tandis que la norme IAS 32 a été modifiée pour clarifier certains éléments et adresser des incohérences rencontrées lors de l'application pratique de la norme. La version modifiée de la norme IFRS 7 s'applique rétrospectivement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 et à compter du 1er janvier 2014 pour IAS 32. Une application anticipée est autorisée.

La société n'a pas encore adopté ces normes; toutefois, la société évalue actuellement l'effet que l'application de ces normes ou modifications aura sur les états financiers consolidés de la société lors de leur adoption.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

5 - INFORMATION SECTORIELLE

A) Secteur d'exploitation ó Les opérations de la société sont principalement orientées vers l'acquisition, l'exploration et la production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

B) Secteurs géographiques ó Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

	31 décembre 2011		
	\$		
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	15 815 409	---	15 815 409
Immobilisations corporelles	763 027	6 084	769 111
Immobilisations incorporelles	10 448	---	10 448
	16 588 884	6 084	16 594 968

	31 décembre 2010		
	\$		
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	11 791 747	---	11 791 747
Immobilisations corporelles	691 650	2 119	693 769
	12 483 397	2 119	12 485 516

	1er janvier 2010		
	\$		
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	12 309 546	---	12 309 546
Immobilisations corporelles	281 023	3 432	284 455
	12 590 569	3 432	12 594 001

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	31 décembre	31 décembre	1er janvier
	2011	2010	2010
	\$	\$	\$
6 - DÉBITEURS			
Avances	10 128	3 000	3 000
Taxes indirectes	193 473	25 974	22 345
Autres	17 611	---	---
	221 212	28 974	25 345

7 - DROITS ET TITRES MINIERES

Le coût d'acquisition ainsi que les dépenses d'exploration et de développement reportées par projet s'établissent comme suit :

	31 décembre	31 décembre	1er janvier
	2011	2010	2010
	\$	\$	\$
Diangounté - (1)			
Intérêts indivis de 85 %			
Acquisition	1 046 552	1 056 442	1 187 075
Exploration	3 665 175	3 143 683	3 468 878
Kolomba			
Intérêts indivis (2)			
Acquisition	56 967	57 503	64 614
Exploration	493 560	479 031	531 685
Moussala			
Intérêts indivis (3)			
Acquisition	21 205	21 405	24 052
Exploration	576 656	554 968	617 011
Willi-Willi			
Intérêts indivis (4)			
Acquisition	134 096	135 363	152 101
Exploration	896 348	860 599	777 047
À reporter :	6 890 559	6 308 994	6 822 463

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
	\$	\$	\$
7 - DROITS ET TITRES MINIERS - (suite)			
Solde reporté :	6 890 559	6 308 994	6 822 463
Willi-Willi Ouest			
Intérêts indivis (4)			
Acquisition	133 995	135 261	151 987
Exploration	261 537	234 442	242 677
Mininko			
Intérêts indivis (5)			
Acquisition	471 467	475 922	534 772
Exploration	5 975 384	2 665 895	2 368 958
Kamasso			
Intérêts indivis (5)			
Acquisition	469 935	474 375	533 034
Exploration	108 307	89 723	93 845
Sanoula			
Intérêts indivis (6)			
Acquisition	172 378	174 007	195 524
Exploration	524 857	510 854	567 725
N'Golopène			
Intérêts indivis (7)			
Acquisition	395 748	248 293	278 995
Exploration	505 784	473 981	519 566
Encaissement d'option	(94 542)	---	---
	15 815 409	11 791 747	12 309 546

Le total des coûts d'acquisition et celui des dépenses d'exploration s'établissent respectivement à 2 807 801 \$ (2 778 571 \$ au 31 décembre 2010; 3 122 154 \$ au 1 janvier 2010) et 13 007 608 \$ (9 013 176 \$ au 31 décembre 2010; 9 187 392 \$ au 1 janvier 2010).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

7 - DROITS ET TITRES MINIERS - (suite)

- (1) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressources Robex Inc. détient 85 % des actions émises et N'Gary Transport, une société non apparentée, détient 15 %. En 2008, la société a signé une nouvelle convention minière avec le gouvernement de la République du Mali et en mai 2009, le permis de recherche et d'exploration a été octroyé par le ministère de Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali pour une période de trois ans. Celui-ci est renouvelable pour deux périodes de trois ans.

En vertu d'une entente, la société devra payer une redevance d'un montant de 750 000 \$ US par million d'onces d'or prouvées en excédent de 500 000 onces. Cette redevance est payable 50 % en espèces et 50 % en actions, selon des modalités prévues à l'entente.

- (2) La société a conclu en novembre 2003 une entente d'acquisition progressive, sur une période de cinq ans, de permis de recherche et d'exploration en République du Mali. L'acquisition progressive s'est effectué de la façon suivante :

	Intérêts indivis
Première année	51 %
Deuxième année	61 %
Troisième année	71 %
Quatrième année	81 %
Cinquième année	95%

Les paiements prévus à l'entente d'acquisition progressive ont été effectués. De plus, la société a procédé à l'acquisition de l'intérêt indivis résiduel de 5 % en novembre 2009 de même que le "net smelter return" de 2 % en contrepartie d'une somme payée en espèces de 4 809 \$.

La société a signé une convention minière avec le gouvernement de la République du Mali en août 2004 lui octroyant un permis de recherche et d'exploration valable pour une période de 3 ans, renouvelable 2 fois, pour un total de 9 ans. Échu depuis septembre 2007, le permis de recherche et d'exploration a été renouvelé le 2 février 2012. Il viendra à échéance en août 2013.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. Il est rappelé que les titres miniers sont assortis d'une Convention d'établissement définissant les droits et les obligations du Mali et de Robex. Ainsi, la société est liée au gouvernement de la République du Mali par cette Convention minière régie par le code minier de 1999 et dûment signée le 27 décembre 2011, par les deux parties.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

7 - DROITS ET TITRES MINIERS - (suite)

- (3) La société détient 100 % des permis de recherche.

Le permis de recherche et d'exploration a été renouvelé en octobre 2008. Celui-ci est renouvelable pour une période additionnelle de trois ans et viendra à échéance en septembre 2014.

Advenant la décision d'exploiter un gisement, une société d'exploitation devra être créée afin de l'opérer. L'État Malien détiendra en tout temps une participation de 10% du capital actions, participation reçue à titre gratuit et considérée comme des actions prioritaires. Cette société d'exploitation rembourserait une somme de 871 000 \$ US à l'État Malien à titre de travaux de recherche ou de prospection.

- (4) La société a conclu en février 2005 une entente d'acquisition progressive, sur une période de quatre ans, de permis de recherche et d'exploration en République du Mali. L'acquisition progressive s'est terminée en avril 2009 avec le dernier paiement de 40 000 \$ et s'est effectuée de la façon suivante :

	Intérêts indivis	
Première année	55 %	**
	65 %	**
Deuxième année	75 %	**
Troisième année	85 %	**
Quatrième année	95 %	**

** Les paiements prévus au cours des quatre premières années ayant été effectués, l'intérêt indivis de 95 % est par conséquent acquis.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, dont 1 % pourra être racheté pour 1 million de dollars US sur chacune des propriétés. Un NSR devient exigible dans la situation où une entité est formée dans le but d'extraire des substances minérales de la région couverte par le permis d'exploration. Le NSR correspond aux revenus de la vente des substances minérales extraites moins certains frais. Le paiement du NSR doit être effectué dans les 30 jours suivant l'encaissement des revenus de la vente des minéraux.

De plus, le vendeur se réserve en tout temps 5% des actions de l'entité à être formée sans obligations financières de sa part.

Les permis de recherche et d'exploration ont été attribué en septembre 2005 et la société a obtenu les renouvellements pour une période de 3 ans en février 2009. Les permis sont renouvelables pour une autre période de trois ans supplémentaire et expirent en septembre 2014

- (5) Depuis le 30 avril 2007 la société détient 100% des intérêts titres miniers de ces propriétés. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2% sur lesquelles la société aura un droit de premier refus.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

7 - DROITS ET TITRES MINIERS - (suite)

Le 8 novembre 2011, la Société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Kamasso a été renouvelé en mai 2009, avec une date effective en novembre 2008, par le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali pour une période de trois ans. Le permis est échu depuis et renouvelable pour une dernière période additionnelle de trois ans. Advenant que la société n'obtienne pas la convention minière ainsi que les permis de recherche et d'exploration, les frais d'acquisition et d'exploration reliés à ces propriétés devront être radiés.

- (6) Depuis le 31 décembre 2008, la société détient 100% du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, filiale en propriété exclusive.

Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2% sur lesquelles la société aura un premier droit de refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. Il est rappelé que les titres miniers sont assortis d'une Convention d'établissement définissant les droits et les obligations du Mali et de Robex. Ainsi, la société est liée au gouvernement de la République du Mali par cette Convention minière régie par le code minier de 1999 et dûment signée le 27 décembre 2011, par les deux parties.

- (7) La société a conclu en juin 2006, une entente portant sur l'acquisition, sur une période de deux ans, de la totalité des intérêts indivis des permis de recherche et d'exploration en République du Mali pour un montant de 245 000 \$ US. En janvier 2008, une nouvelle entente a été conclue précisant que la société acquerrait plutôt 93% des intérêts indivis de la propriété. Le solde de l'acquisition de 125 000 \$ US a été réglé en totalité au cours de 2008. En mai 2011, la société a procédé à l'acquisition de l'intérêt indivis résiduel de 7 % en contrepartie d'une somme payée en espèces de 153 192 \$. Conséquemment, le titre est désormais détenu à 100 %, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali SARL.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté pour 500 000 \$ US.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable 2 fois, pour un total de 9 ans

En juillet 2011, la société a conclu une entente de coentreprise avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70% d'intérêt dans le permis N'Golopène. Selon les termes de cette entente, Resolute Mining Limited pourra acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise une fois les conditions suivantes remplies : payer un montant initial de 400 000 dollars australiens dans les premiers 12 mois, soit en argent, soit en actions de Resolute Mining Limited, ou soit en combinant les deux et contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars US durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute Mining Limited pourra choisir d'acquérir 19% additionnel de la coentreprise en investissant 1,5 million de dollars US additionnel dans les 2 années subséquentes ou en complétant une étude de faisabilité. En juillet 2011, un montant initial de 100 000 dollars australiens a été encaissé par rapport à cette entente et comptabilisé en diminution de la valeur de la propriété.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

**8 - ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS ET DÉPENSES D'EXPLORATION
ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS**

	2011	2010
	\$	\$
ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS		
Solde au 1er janvier	2 778 571	3 122 154
Acquisition de l'exercice	153 192	---
Encaissement d'option	(99 875)	---
Effet de la variation du taux de change	(24 087)	(343 583)
Solde au 31 décembre	2 807 801	2 778 571

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Solde au 1er janvier	9 013 176	9 187 392
Ajouter :		
Honoraires de gestion	125 964	75 344
Travaux d'exploration	3 519 901	460 574
Équipement	1 141	---
Honoraires - développement	34 287	32 274
Frais de déplacements	155 029	76 095
Fournitures et autres	178 095	51 536
	4 014 417	695 823
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	264 330	161 180
Effet de la variation du taux de change	(284 315)	(1 031 219)
Solde au 31 décembre	13 007 608	9 013 176

RESSOURCES ROBEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Équipements d'exploration	Foreuses	Véhicules	Équipements de foreuses	TOTAL
Solde au 1er janvier 2010	10 943	22 882	232 087	---	48 936	---	314 848
Addition :							
Actifs acquis	---	---	3 617	278 923	---	334 462	617 002
Effet de la variation du taux de change	(1 204)	(2 518)	(29 158)	(6 568)	(5 385)	(7 876)	(52 709)
Solde au 31 décembre 2010	9 739	20 364	206 546	272 355	43 551	326 586	879 141
Addition							
Actifs acquis	---	5 792	75 716	114 484	91 387	60 955	348 334
Effet de la variation du taux de change	(91)	(445)	(4 747)	(7 483)	(3 048)	(5 907)	(21 721)
Solde au 31 décembre 2011	9 648	25 711	277 515	379 356	131 890	381 634	1 205 754

RESSOURCES ROBEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)**AMORTISSEMENT CUMULÉ**

	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Équipements d'exploration	Foreuses	Véhicules	Équipements de foreuses	TOTAL
Solde au 1er janvier 2010	10 223	20 170	---	---	---	---	30 393
Amortissement de l'exercice	144	814	46 780	27 892	11 256	75 256	162 142
Effet de la variation du taux de change	(1 128)	(2 239)	(1 102)	(657)	(265)	(1 772)	(7 163)
Solde au 31 décembre 2010	9 239	18 745	45 678	27 235	10 991	73 484	185 372
Amortissement de l'exercice	116	1 506	45 360	61 659	25 015	130 361	264 017
Effet de la variation du taux de change	(91)	(240)	(2 313)	(2 825)	(1 147)	(6 130)	(12 746)
Solde au 31 décembre 2011	9 264	20 011	88 725	86 069	34 859	197 715	436 643
Montants reportés :							
Au 1er janvier 2010	720	2 712	232 087	---	48 936	---	284 455
Au 31 décembre 2010	500	1 619	160 868	245 120	32 560	253 102	693 769
Au 31 décembre 2011	384	5 700	188 790	293 287	97 031	183 919	769 111

Au cours de l'exercice terminée le 31 décembre 2011, le groupe a acheté des immobilisations corporelles au coût de 348 334 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010
(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	<u>Logiciels</u>
Coût	
Solde au 1er janvier 2011	---
Addition	
Actifs acquis	12 900
Effet de la variation du taux de change	<u>(603)</u>
Solde au 31 décembre 2011	<u><u>12 297</u></u>
Amortissement cumulé	
Solde au 1er janvier 2011	---
Amortissement de l'exercice	1 936
Effet de la variation du taux de change	<u>(87)</u>
Solde au 31 décembre 2011	<u><u>1 849</u></u>
Montants reportés :	
Au 1 janvier 2010 et au 31 décembre 2010	<u>---</u>
Au 31 décembre 2011	<u><u>10 448</u></u>

Aucun mouvement sur les immobilisations incorporelles n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

11 - BONS DES SOUSCRIPTIONS

Les bons de souscriptions octroyés ont varié comme suit :

	2011		2010	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	36 538 076	0,13	35 500 000	0,10
Octroyés	15 997 202	0,21	6 594 016	0,14
Exercés	(23 020 697)	0,12	(5 555 940)	0,10
Annulés ou échus	(13 301 310)	0,15	---	---
En circulation à la fin de l'exercice	16 213 271	0,21	36 538 076	0,13
Pouvant être exercés	16 213 271	0,21	36 538 076	0,13

La juste valeur totale des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 s'établit à 793 698 \$ (226 700 \$ en 2010). Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	1,79 %	1,74 %
Volatilité prévue	63,65 %	82,12 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	2.09 années	2 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

11 - BONS DES SOUSCRIPTIONS - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscriptions de la société au 31 décembre 2011 :

Bons de souscriptions en circulation et pouvant être levés au 31 décembre 2011

En circulation	Prix d'exercice	Échéance
222 222	0,13 \$	0.2
1 038 461	0,18 \$	0.8
5 457 847	0,18 \$	1.1
2 669 076	0,18 \$	1.2
2 450 000	0,18 \$	1.1
2 777 777	0,30 \$	1.3
209 000	0,18 \$	1.2
<u>1 388 888</u>	0,30 \$	2.3
<u><u>16 213 271</u></u>		

Du fait que ces instruments sont payables en dollars canadiens qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée par résultat net.

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 20 ci-après.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - CAPITAL-ACTIONS**Autorisé :**

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

ordinaires

privilégiées, non votantes, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

31 décembre	31 décembre	1er janvier
2011	2010	2010
\$	\$	\$

Émis :

172 168 950 actions ordinaires

(31 décembre 2010 - 120 349 623 actions;

1 janvier 2010 - 106 661 205 actions)

34 319 328	25 192 788	23 738 355
-------------------	------------	------------

En février 2011, la société a émis 23 243 075 unités au prix de 0,13 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en février 2013.

En mai 2011, la société a émis 5 555 555 unités au prix de 0,27 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,30 \$ jusqu'en mai 2013.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti entre le capital-actions et les bons de souscriptions selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ces placement privé totalisent 456 779 \$, incluant un montant de 32 507 \$ représentant la juste valeur de 400 000 options d'achat d'actions, un montant de 21 600 \$ représentant la juste valeur de 166 153 unités émises en février 2011 et un montant de 167 898 \$ représentant la juste valeur de 1 597 887 bons de souscription.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la société a également émis 23 020 697 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 2 845 276 \$. La juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital action est de 2 385 465 \$.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

En 2010, la société a émis 5 555 555 unités au prix de 0,09 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ jusqu'en mars 2012.

La société a également émis en 2010, 2 076 923 unités au prix de 0,13 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en octobre 2012.

Les frais d'émission relatifs au placement privé de 2010 totalisent 9 850 \$.

En 2010, la société a émis 500 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 50 000 \$ et elle a émis 5 555 940 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 266 190 \$. La juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital action est de 266 190 \$.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est de 10 000 000 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire ne doit pas représenter plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci. L'échéance des options émises ne peut excéder cinq ans et depuis avril 2009, le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Depuis avril 2009, les options octroyées aux termes de ce régime sont acquises au moment de l'octroi sauf pour les options octroyées aux conseillers en financement qui sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2011		2010	
	Nombre	Prix d'exer- cice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exer- cice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	2 025 000	0,15	575 000	0,14
Octroyées	4 700 000	0,23	2 125 000	0,14
Exercées	---	---	(500 000)	0,10
Annulées ou échues	(200 000)	0,16	(175 000)	0,22
En circulation à la fin de l'exercice	6 525 000	0,21	2 025 000	0,15
Pouvant être levées	5 825 000	0,21	2 025 000	0,15

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2011 s'établit à 571 540 \$ (192 375 \$ en 2010). Un montant de 32 507 \$ est inclus dans les frais d'émission d'actions et un montant de 506 325 \$ est inscrit comme rémunération en options d'achat d'actions. Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	1,95 %	2,3 %
Volatilité prévue	64,5 %	68,30 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	4,43 années	5 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2011 :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2011		Options pouvant être levées au 31 décembre 2011	
	Nombre	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante (années)	Nombre	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante (années)
De 0,10 \$ à 0,14 \$	625 000	3.2	625 000	3.2
De 0,15 \$ à 0,19 \$	1 775 000	3.1	1 575 000	3.1
De 0,20 \$ à 0,24 \$	3 600 000	4.6	3 600 000	4.6
De 0,25 \$ à 0,29 \$	500 000	1.8	---	1.8
De 0,35 \$ à 0,39 \$	25 000	0.0	25 000	0.0
	<u>6 525 000</u>		<u>5 825 000</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

13 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Écart de conversion	Gain (perte) non réalisé sur les placements disponibles à la vente	Total
Solde au 1er janvier 2010	---	19 783	19 783
Variation de l'écart de conversion de l'exercice	(1 360 540)	---	(1 360 540)
Perte réalisée sur les placements disponibles à la vente	---	(32 625)	(32 625)
Impôts différés	---	10 440	10 440
Variation de la perte non réalisée sur les placements disponibles à la vente	---	3 532	3 532
Impôts différés	---	(1 130)	(1 130)
Solde au 31 décembre 2010	(1 360 540)	---	(1 360 540)
Variation de l'écart de conversion de l'exercice	(299 082)	---	(299 082)
Solde au 31 décembre 2011	(1 659 622)	---	(1 659 622)

14 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>	2011	2010
	\$	\$
Augmentation de l'actif à court terme		
Débiteurs	(192 238)	(3 629)
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs	(24 583)	40 360
	(216 821)	36 731

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

15 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT**Impôts sur les bénéfices**

Le tableau suivant présente une conciliation de la charge d'impôts aux taux stipulés par la Loi canadienne (fédéral et provincial), soit 28,40 % au 31 décembre 2011 (29,90 % au 31 décembre 2010), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée dans l'état des résultats.

	2011	2010
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices recouvrables aux taux statutaires	1 016 285	105 852
Éléments non imposables et non déductibles	(713 244)	(47 666)
	303 041	58 186
Avantage fiscal non comptabilisé	(303 041)	(48 876)
	---	9 310

Avantage fiscal latent

Pour fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2014	645 000	636 000
2015	690 000	685 000
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	529 000	529 000
2030	433 000	429 000
2031	3 021 000	3 019 000
	7 492 000	7 469 000

En 2011, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 3 233 000 \$ (3 631 000 \$ en 2010) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers.

Le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 846 000 \$ (510 000 \$ en 2010) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

16 - PERTE NETTE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action :

	2011	2010
	\$	\$
Perte nette de base et diluée	3 578 468	344 709
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	156 224 707	114 802 422
Options d'achat d'actions et bons de souscription à effet dilutif (1)	8 615 497	8 688 053
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	164 840 204	123 490 475
Perte nette par action de base et diluée (2)	0,022 \$	0,003 \$

(1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscriptions dont l'effet est antidilutif. Certaines options et certains bons de souscriptions sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées dans le tableau. Le nombre moyen pondérés d'options et de bons de souscriptions exclus sont de 1 588 288 et 2 762 556 respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (514 384 options et 150 790 bons de souscriptions pour 2010).

(2) En raison des pertes nettes subies au cours de chacun des exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010, tous les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

17 - ÉVENTUALITÉ*Protection de l'environnement*

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

18 - ENGAGEMENT

En vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploitation, la société s'est engagée à effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 234 000 000 francs CFA (470 569 \$ CAN) pour une période de neuf ans.

De plus, en vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploration, les cédants bénéficieront de royalties "net smelter return" (NSR) variant entre 1 % et 2 %, rachetables en partie par la société à 2 500 000 \$ US, soit 2 458 250 \$ CAN au cours du change de fin de période 2011 (2 500 000 \$ US en 2010).

Les ententes intervenues entre l'État Malien et le détenteur du permis de recherche et d'exploration stipulent généralement que l'entité qui sera formée pour exploiter un gisement cédera, à titre gratuit, un pourcentage des actions à l'État Malien. De plus, l'entité à être formée devra rembourser certains travaux antérieurs engagés par l'État malien.

La société s'est engagée pour la location d'espaces de bureau, de frais de consultation à la recherche de financement et de frais de relations publiques en vertu de contrats venant à échéance de 2012 jusqu'en 2016. Les paiements requis au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2012	151 925
2013	8 405
2014	995
2015	995
2016	498

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

19 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur des instruments financiers

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs et des bons de souscriptions. La juste valeur de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque que ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée. La juste valeur des bons de souscription est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1: évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2: évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3: évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

31 décembre 2011

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des passifs financiers à la juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscriptions	---	---	655 739	655 739

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

	31 décembre 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des passifs financiers à la juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscriptions	---	---	266 700	266 700
	1 janvier 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs et passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Placements	9 900	---	---	9 900
Passifs financiers				
Bons de souscriptions	---	---	533 000	533 000

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Bons de souscriptions	2011	2010
	\$	\$
Solde au 1er janvier	266 700	533 000
Octroyés au cours de l'exercice	793 698	226 700
Exercés au cours de l'exercice	(2 385 465)	(266 190)
Échus au cours de l'exercice et inscrit au résultat net	(408 336)	---
Variation de la juste valeur au résultat net	2 413 433	(173 163)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat étendu	(24 291)	(53 647)
Solde au 31 décembre 2011	655 739	266 700

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de l'exercice.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)*b) Risques de marché*

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que du dollars canadien, par rapport au franc CFA. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

Risque de change

Au 31 décembre 2011, la société détient uniquement de l'encaisse et des équivalents de trésorerie en dollars canadiens totalisant 1 500 189 \$ CAN, 161 909 \$ CAN au 31 décembre 2010 et 339 259 \$ CAN au 1er janvier 2010.

Au 31 décembre 2011, la société détenait des passifs financiers nets d'environ 237 031 \$ et des actifs financiers nets d'environ 280 208 \$. Une variation de 1 % du taux de change entre le dollar canadien et le franc CFA aurait entraîné une variation de 2 220 \$ des passifs nets et du résultat de la société et une variation 1 312 \$ de l'actif net et du résultat de la société. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

c) Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

d) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Les créiteurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice financier. Les bons de souscriptions ont les délais d'expiration suivants :

Nombre	Juste valeur au 31 décembre 2011	Date d'expiration
222 222	8 003	mars 2012
1 038 461	31 628	octobre 2012
5 457 847	175 307	février 2013
2 669 076	85 732	février 2013
2 450 000	78 695	février 2013
2 777 777	87 618	mai 2013
209 000	8 615	février 2013
1 388 888	180 141	mai 2014
	<u>655 739</u>	

21 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats et les frais d'émission d'actions pour 2011 comprennent un montant de 166 000 \$ (69 000 \$ en 2010) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée à un administrateur et au principal dirigeant ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société:

	31 décembre	
Rémunérations des principaux dirigeants	2011	2010
Salaires	7 673	---
Rémunération en options d'achat d'action	278 411	46 500
	<u>286 084</u>	<u>46 500</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

22 - ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

En janvier 2012, la société a émis 200 000 options d'achat d'actions à un employé. Chaque option donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0.25 \$ jusqu'en janvier 2017.

En février 2012, la société a émis 500 000 options d'achat d'actions à un employé. Chaque option donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0.23 \$ jusqu'en février 2017.

En mars 2012, la société a émis 13 967 699 unités au prix de 0.23 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,35 \$ jusqu'en septembre 2013. Un total de 759 715 options de rémunération a été émis aux placeurs et à un intermédiaire. Chaque option de rémunération confère le droit à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 0,23 \$ jusqu'en septembre 2015.

La société a obtenu en février 2012 une autorisation du Directeur Nationale de la Géologie et des Mines de réaliser dans un délai raisonnable les travaux d'ouverture de voies d'accès du parc à rejet, le halde stérile et le halde à basse teneur afin de tester sur la propriétés de Mininko le comportement des ouvrages en saison pluvieuse. La durée de validité de l'autorisation est fixée à neuf mois, soit en novembre 2012.

En février 2012, le gouvernement de la République du Mali a renouvelé le permis de la propriété de Kolomba pour une période de trois ans. Le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Sanoula a été attribué le 2 février 2012

En mars 2012, la filiale en propriété exclusive Resource Robex Mali S.A.R.L. s'est vue renouvelé son permis de recherche et d'exploration sur la propriété de Mininko.

Le 3 avril 2012, la société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales à Nampala. Ce permis d'exploitation, valide pour une durée de 30 ans, est la suite et le complément du permis obtenu en février 2012 qui permettait à Robex de commencer les travaux de construction nécessaires pour mettre le site en production.

Le 22 mars 2012, le gouvernement du Mali a été renversé par la junte militaire et a forcé la démission du président. Le 12 avril 2012, un président intérimaire a été mis en place. La Société annonçait le 27 mars 2012 qu'elle poursuit ses travaux sur le gisement de Nampala tel que prévu, et que les événements survenus à Bamako dans les derniers jours n'interfèrent pas avec la continuité du projet jusqu'à maintenant.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS

L'adoption, pour la première fois, de normes internationales de production de rapports financiers met en œuvre des directives pour l'adoption initiale de l'IFRS. En vertu de l'IFRS 1, les normes sont appliquées rétrospectivement à la date du bilan transitoire avec tous les ajustements aux actifs et aux passifs pris aux bénéfices non répartis, à moins que certaines exemptions soient appliquées. Les IFRS utilisent un cadre de travail conceptuel qui est similaire à celui des PCGR du Canada. Cependant, des différences importantes existent dans certains champs de reconnaissance, d'évaluation et de divulgation. Bien que l'adoption des IFRS n'ait pas changé les flux de trésorerie réels de la société, elle a entraîné des changements au bilan de la société ainsi qu'aux résultats. Afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre ces changements, l'état des résultats, le bilan et l'état des flux de trésorerie de la société préparés en vertu des PCGR du Canada ont été rectifiés selon les normes IFRS à différentes dates, et les différences dans les résultats expliqués, tel qu'exigé par l'IFRS 1.

La société a appliqué les exemptions suivantes à son bilan d'ouverture daté du 1er janvier 2010 :

a) Paiements fondés sur des actions

Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, l'IFRS 2 ó Paiement fondé sur des actions aux instruments de capitaux propres qui sont attribués au plus tard le 7 novembre 2002 et aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date la plus récente entre celle de transition à l'IFRS et le 1^{er} janvier 2005, selon la plus tardive des dates. La société a décidé de ne pas appliquer l'IFRS 2 aux instruments acquis avant janvier 2010.

b) Écarts de conversion cumulatifs

L'application rétrospective des IFRS exigerait que la société détermine les écarts de conversion cumulatifs de monnaie en vertu de l'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères (IAS 21), à compter de la date à laquelle une filiale a été mise sur pied ou acquise. L'IFRS 1 permet que les gains et les pertes de conversion cumulatifs soient remis à zéro dans les bénéfices non répartis d'ouverture à cette date de transition.

L'IFRS 1 souligne également des directives spécifiques selon lesquelles un nouvel adoptant doit y adhérer en vertu de certaines circonstances. La société a appliqué les directives suivantes à son bilan d'ouverture daté du 1^{er} janvier 2010 :

a) Estimations

Selon l'IFRS 1, les estimations de l'entité en vertu de l'IFRS, à la date de la transition, doivent être conformes aux estimations effectuées à la même date en vertu des PCGR antérieurs, à moins qu'une preuve objective démontre que ces estimations étaient erronées. Les estimations de la société en vertu de l'IFRS, au 1^{er} janvier 2010, sont conformes aux estimations effectuées en vertu des PCGR du Canada pour la même date.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)**b) Immobilisations corporelles**

En raison de la reclassification des immobilisations corporelles inclus dans les droits et titres miniers, le coût des immobilisations corporelles et le coût des droits et titres miniers sont différents selon les normes de l'IFRS comparativement au montant obtenu selon les PCGR du Canada. Par conséquent, bien que la dépréciation soit calculée de la même manière, le montant de la dépréciation diffère d'un poste à un autre.

c) Résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultats étendus consiste au changement dans l'écart résultant des écarts de change. En raison des autres ajustements de l'IFRS, les soldes qui sont utilisés pour calculer l'écart résultant de la conversion sont différents selon les IFRS et les PCGR du Canada. Par conséquent, l'écart résultant de la conversion et le cumul des autres éléments du résultat étendu sont différents selon les IFRS comparativement à ceux obtenus selon les PCGR du Canada.

d) Monnaies fonctionnelle et de présentation

IAS 21 définit une hiérarchie d'indicateurs pour déterminer la monnaie fonctionnelle contrairement aux PCGR du Canada. Cette hiérarchie a eu pour conséquence que la monnaie fonctionnelle selon les IFRS est désormais le franc CFA alors que c'était le dollars canadien selon les PCGR du Canada. De plus, la société utilise le dollar canadien comme monnaie de présentation, ce qui génère des écarts de change comptabilisé en autres éléments du résultat étendu.

e) Bons de souscription

Selon les PCGR du Canada, les bons de souscription émis par la société étaient considérés comme des instruments de capitaux propres dont la valeur n'était pas modifiée après leur comptabilisation initiale. Selon les IFRS, du fait du changement de monnaie fonctionnelle, ces instruments ne respectent pas certains critères de classification en tant qu'instruments de capitaux propres du fait de leur règlement dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle. Les instruments sont classés en tant que passifs dérivés et évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée désormais en résultat net.

f) Présentation

La présentation de l'état des flux de trésorerie en vertu des normes IFRS diffère de la présentation de l'état des flux de trésorerie en vertu des PCGR du Canada. Notamment, la société a reclassé en déficit la portion des bons de souscription échus et en Réserve - options d'achat d'actions la part des options d'achat d'actions en circulation. Le 1^{er} janvier 2010, le bilan en vertu des PCGR du Canada a été rectifié pour correspondre aux normes IFRS de la façon suivante :

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

	Au 1er janvier 2010				IFRS
	PCGR	Incidence de la transition aux IFRS			
		Note	Reclassement		
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse et équivalent de trésorerie	360 568		---	---	360 568
Débiteurs	25 345		---	---	25 345
	385 913		---	---	385 913
DROITS ET TITRES MINIERS	12 590 569	b)	---	(281 023)	12 309 546
PLACEMENTS	9 900		---	---	9 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 432	b)	---	281 023	284 455
	12 989 814		---	---	12 989 814
PASSIF					
À COURT TERME					
Créditeurs	221 256		---	---	221 256
BONS DE SOUSCRIPTIONS	---	e)	---	533 000	533 000
PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE	938		(938)	---	---
AVOIR DES ACTIONNAIRES					
Capital-actions	23 738 355		---	---	23 738 355
Bons de souscription	473 400	e)	---	(473 400)	---
Surplus d'apport	4 237 254	f)	(4 237 254)	---	---
Réserve - options d'achat d'action	---	f)	1 333 854	---	1 333 854
Déficit	(15 661 606)	e)	2 903 400	(59 600)	(12 817 806)
Total de l'avoir des actionnaires	12 787 403		---	(533 000)	12 254 403
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(19 783)		---	---	(19 783)
Part de l'actionnaire sans contrôle	---		938	---	938
Total des capitaux propres	12 767 620		938	(533 000)	12 235 558
	12 989 814		---	---	12 989 814

RESSOURCES ROBEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	options d'achat d'action	Réserve	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2010										
PCGR	23 738 355	473 400	4 237 254	---	(15 661 606)	12 787 403	(19 783)	---	---	12 767 620
Incidence de la transition aux IFRS										
Reclassement f)	---	---	(4 237 254)	1 333 854	2 903 400	---	---	938	938	938
Reclassement au passif e)	---	(473 400)	---	---	---	(473 400)	---	---	---	(473 400)
Ajustement de la juste valeurs des bons de souscription e)	---	---	---	---	(59 600)	(59 600)	---	---	---	(59 600)
Solde au 1er janvier 2010										
IFRS	23 738 355	---	---	1 333 854	(12 817 806)	12 254 403	(19 783)	938	938	12 235 558

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Exercice terminé le 31 décembre 2010			
	PCGR	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS
		Note	Reclassement	
REVENUS				
Intérêts	---			---
FRAIS				
Administration	22 342			22 342
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	192 375			192 375
Honoraires	167 480			167 480
Intérêts et frais bancaires	2 970			2 970
Divulgence et maintien à la Bourse	50 931			50 931
Recherche de financement	46 000			46 000
Publicité et promotion	1 924			1 924
Télécommunications	547			547
Bureau	859			859
Perte réalisée sur sur disposition des placements disponibles à la vente	32 625			32 625
Perte de change	2 010	d)		8 171
Variation de la juste valeur des passifs financiers	---	e)		(173 163)
Amortissement des immobilisations corporelles	958			958
	521 021		(167 002)	354 019
PERTE AVANT IMPÔTS	521 021		(167 002)	354 019
IMPÔTS FUTURS	(9 310)		---	(9 310)
PERTE NETTE	511 711		(167 002)	344 709

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

	Exercice terminé le 31 décembre 2010				
	PCGR	Incidence de la transition aux IFRS		IFRS	
		Note	Reclassement	Ajustement	
PERTE NETTE	(511 711)		---	167 002	(344 709)
Autres éléments du résultat étendu					
Gain (perte) non réalisé sur les placements disponible à la vente					
Variation durant l'exercice	(3 532)		---	---	(3 532)
Impôts sur les bénéfices	1 130		---	---	1 130
	(2 402)		---	---	(2 402)
Reclassement aux résultats consolidés					
Perte réalisée	32 625		---	---	32 625
Impôts sur les bénéfices	(10 440)		---	---	(10 440)
	22 185		---	---	22 185
Écart de conversion	---	d), e)	---	(1 360 540)	(1 360 540)
Total des autres éléments du résultat étendu	19 783		---	(1 360 540)	(1 340 757)
RÉSULTAT ÉTENDU	(491 928)		---	(1 193 538)	(1 685 466)

RESSOURCES ROBEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

	Capital- actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Options d'achat d'action	Réserve d'achat d'action	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Part de l'actionnaire minoritaire	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010										
PCGR	25 014 909	611 789	4 394 129	---	---	(16 183 167)	13 837 660	---	---	13 837 660
Incidence de la transition aux IFRS										
Reclassement f)	---	---	(4 394 129)	1 490 729	2 903 400	---	---	---	938	938
Reclassement au au passif e)	---	(611 789)	---	---	---	---	(611 789)	---	---	(611 789)
Variation de la juste valeur des bons de souscriptions exercés e)	177 879	---	---	---	---	---	177 879	---	---	177 879
Ajustement de la juste valeurs des bons de souscription e)	---	---	---	---	---	113 563	113 563	---	---	113 563
Effet de la variation du taux de change c)	---	---	---	---	---	(6 161)	(6 161)	(1 360 540)	---	(1 366 701)
Solde au 31 décembre 2010										
IFRS	25 192 788	---	---	1 490 729	(13 172 365)	13 511 152	(1 360 540)	938	12 151 550	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

	Au 31 décembre 2010				IFRS
	PCGR	Incidence de la transition aux IFRS			
		Note	Reclassement		
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse et équivalent de trésorerie	165 376		---	---	165 376
Débiteurs	28 974		---	---	28 974
	194 350			---	194 350
DROITS ET TITRES MINIERS	13 652 362	b), d)	---	(1 860 615)	11 791 747
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	253 502	b), d)	---	440 267	693 769
	14 100 214		---	(1 420 348)	12 679 866
PASSIF					
À COURT TERME					
Créditeurs	261 616		---	---	261 616
Bons de souscription	---	e)	---	146 499	146 499
	261 616		---	146 499	408 115
BONS DE SOUSCRIPTION	---	e)	---	120 201	120 201
PART DE L'ACTIONNAIRE					
SANS CONTRÔLE	938		(938)	---	---
AVOIR DES ACTIONNAIRES					
Capital-actions	25 014 909	e)	---	177 879	25 192 788
Bons de souscription	611 789	e)	---	(611 789)	---
Surplus d'apport	4 394 129	f)	(4 394 129)	---	---
Réserve - options d'achat d'action	---	f)	1 490 729	---	1 490 729
Déficit	(16 183 167)	d), e)	2 903 400	107 402	(13 172 365)
Total de l'avoir des actionnaires	13 837 660		---	(326 508)	13 511 152
Cumul des autres éléments du résultat étendu	---	d)	---	(1 360 540)	(1 360 540)
Part de l'actionnaire sans contrôle	---		938	---	938
Total des capitaux propres	13 837 660		938	(1 687 048)	12 151 550
	14 100 214		---	(1 420 348)	12 679 866

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011 et 2010**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 - TRANSITION AUX IFRS - (Suite)

L'état consolidé des flux de trésorerie ajusté n'est pas présenté puisque les ajustements apportés à l'état ne sont pas significatifs. Les seuls ajustements apportés sont les ajustements relativement au point de départ qui est la perte avant impôts selon les IFRS, l'ajustement relativement à la variation de la juste valeur des passifs financiers, le gain sur règlement de passif, la variation du taux de change et l'acquisition des immobilisations corporelles qui avait été capitalisés dans les droits et titres miniers selon les PCGR et présenté comme addition aux droits et titres miniers.